

■ **Swiss Experts Certification (SEC) SA**, à Ecublens (VD), c/o Institut de police scientifique et de criminologie, Faculté de droit de l'Université de Lausanne. Nouvelle société anonyme. Statuts: 8 janvier 2003. But: certification d'experts judiciaires et extrajudiciaires en Suisse. Capital-actions entièrement libéré: CHF 200'000, divisé en 2'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Hofer Ueli, de Biglen, à Bremgarten bei Bern, président, Niederer Peter, de et à Zurich, vice-président, Lanfranchi Guy, de Zurich, à Worb, secrétaire et directeur, Laeri Marc, de Schiers, à Brütten, directeur général, tous avec signature collective à deux, Birchler Martin, d'Einsiedeln, à Bremgarten bei Bern, Lanfranchi Giovanni, de Zurich, à Worb, Ramseier Ernest, de Signau, à Feldbrunnen-St. Niklaus, Schmutz Bernard, de La Tour-de-Peilz, au Mont-sur-Lausanne, et Vermeille François, de Muriaux, à Lausanne, ces cinq derniers sans signature. Signature collective à deux est conférée à Kohli Jean-Pierre, de Berne, à Lausanne, et Landmesser Eugen, de Brienz (BE), à Thoune, directeurs. Réviseur: Hergert Hans, d'Aarau, à Berne.

Journal no 3227 du 28.03.2003  
(00934658 / CH-550.1.033.809-3)